



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis.

M AOUZAL MOHAMED
3 IMPASSE LAURENT
57 RUE DES CHENES
42210 CRAINTILLEUX

42041

Vos références

Votre situation

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (C) : 18 68 912 573 080

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 29 677

Référence de l'avis : 19 42 A098281 92

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

3 IMPASSE LAURENT
57 RUE DES CHENES
42210 CRAINTILLEUX

Numéro FIP : 420 45 87 3075727789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus 2018 d'un montant de 2211 € est annulée.

Vous n'avez rien à payer.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MONTBRISON - S.A.I.D. ANDREZIEUX ST-JUST ST-RAMBERT
26B BRD LACHEZE - 42608 MONTBRISON CEDEX
Tél : 04 77 96 84 35

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).*

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C									1.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 3000 4014 3500 0024 0081 853

BNPPARB SURY COMTAL

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	32974			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3297			
Salaires, pensions, rentes nets.....	29677			29677
Revenu brut global.....				29677
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Versements épargne retraite déclarant 1.....		6376	3923	
Total des charges déduites ¹¹.....				- 3923
Revenu imposable.....				25754
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				2211
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				2211
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt....			2211	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant calculé	Montant retenu	
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		2211	2211	- 2211
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....				0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵.....				29677
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2019, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2020 est de :		Déclar. 1		
Plafond total de 2017.....		3923		
Cotisations prises en compte pour 2018.....		3923		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2016.....		0		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....		+ 0		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....		+ 0		
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2018.....	+ 3973
--	--------

Plafond pour les cotisations versées en 2019.....	= 3973
---	--------

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](http://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401